

Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux

FICHE TECHNIQUE de la Salle
BARBARA

243 places assises + 4 places PMR

Espace Elsa Triolet
Foyer Montchat
53 rue Charles Richard, 69003 Lyon



INFORMATIONS GENERALES

- **Contact pour toute démarche de location:**

Ville de Lyon / Direction Centrale de l'Immobilier,
Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux,
11 rue du Griffon, Lyon 1^{er} (Adresse postale : 69205 Lyon Cedex 01)

Accueil : 04 72 10 38 21 (du lundi au vendredi 9h00/13h00 sans RV-14h00/17h00 sur RV)
Email : salles.municipales@mairie-lyon.fr

- **Contact pour toute information technique:**

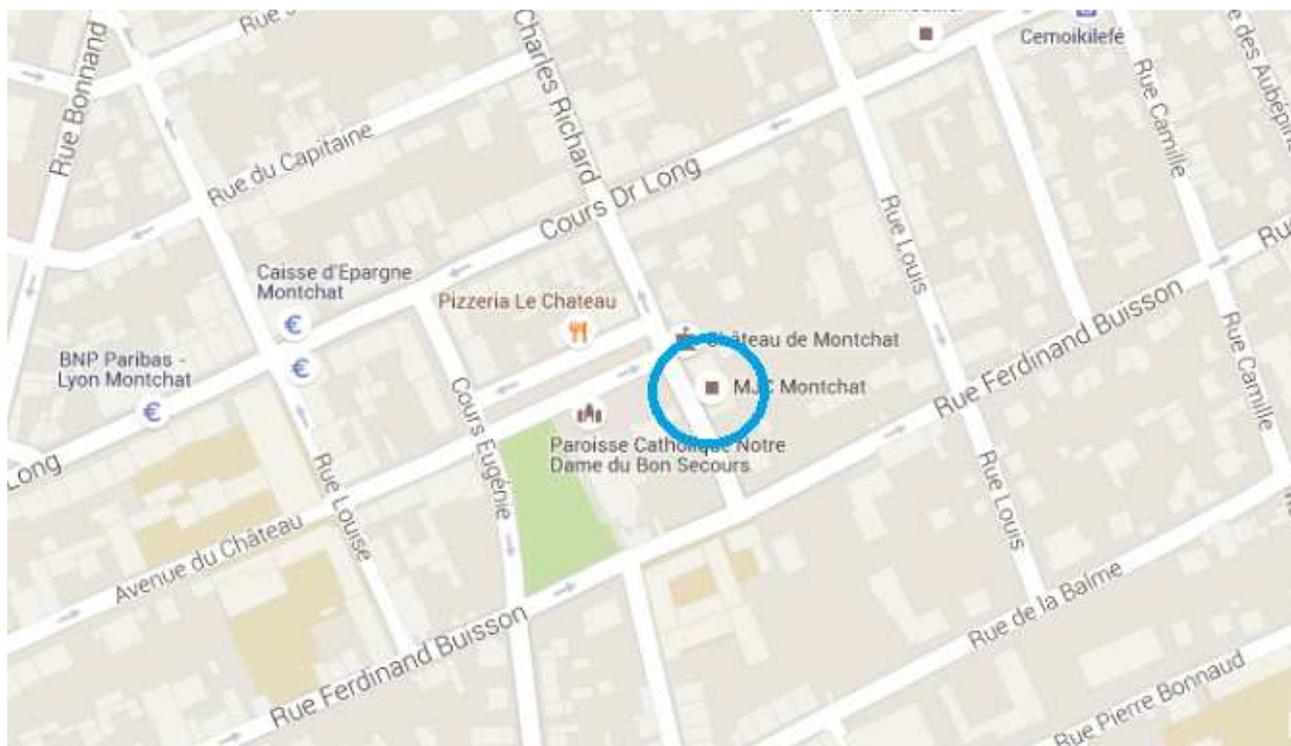
François JABOUILLE, RESPONSABLE DE LA SALLE

Tel : 04 78 54 58 19 / 06 15 52 70 33 / francois.jabouille@mairie-lyon.fr

Romain COSTE-CHAREYRE, RESPONSABLE SON, LUMIERE & SECURITE

Tel: 04 72 10 56 44 / 06 16 81 40 05 / romain.coste-chareyre@mairie-lyon.fr

- **Plan de masse – accès salle :**



La salle Barbara se situe en rez-de-chaussée de l'espace socio-culturel Elsa Triolet.

- **Entrée du public et des artistes :**

- au 53 rue Charles Richard, Lyon 3^{ème}.

Accès à la salle à gauche en entrant dans le hall.

(Accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite).

-Transports en commun : ligne 25 et C26.

-Parking : stationnement de surface (rues Charles Richard, Ferdinand Buisson ; place du Château...).

- **Accès techniques et stationnement**

- au droit de la façade de l'établissement rue Charles Richard. (Nombre de places limité : dans le cas de plusieurs gros véhicules, une rotation est à gérer par l'organisateur).
L'accès du matériel se fait uniquement par la rue Charles Richard.
Un cheminement piétonnier est possible par l'impasse du Château (avec accès de plain-pied jusqu'au plateau de scène).

- **Conditions de mise à disposition de la Salle :**

- les conditions de mise à disposition de la salle sont décrites dans le règlement général du Service des Salles Municipales et le Règlement Intérieur particulier de la Salle.

Le personnel de la Ville de Lyon est composé de régisseurs de salles et de régisseurs son et lumière.

Les régisseurs de salles ont pour mission d'assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement, l'accueil de l'organisateur, la préparation, la propreté et la surveillance du bâtiment et de ses équipements et de garantir le respect des règles de sécurité ERP pendant la présence de tout public. Les régisseurs ne déchargent pas le matériel de l'organisateur et ne participent pas au montage/démontage (hormis manipulation des machineries de scène, perches et ponts motorisés). Il appartient à l'organisateur de gérer les relations avec les artistes, les techniciens ou le public.

Que le contractant soit un professionnel du spectacle ou non, les régisseurs de salle mettent les équipements mobiliers (tables, chaises, praticables, pupitre orateur) à disposition de ce dernier qui en assure l'installation, sous leur contrôle.

Les régisseurs son et lumière participent à la mise en œuvre des dispositifs techniques des salles municipales nécessaires à la conduite et la sécurité d'un spectacle. Ils assurent l'alimentation et la sécurité électrique du bâtiment pendant les manifestations.

Lors de manifestations organisées par une structure non détentrice d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant, les régisseurs son et lumière créent et pilotent l'intégralité des prestations d'éclairage et de sonorisation (définition, montage, réglages des équipements, régie).

Lorsque le contractant est un professionnel du spectacle (détenteur d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant), les régisseurs son et lumière mettent les équipements de la salle à disposition de celui-ci et en supervisent l'installation, dans le respect des règles de sécurité en vigueur. Ils n'assurent pas les régies son et lumière.

- **Conditions d'utilisation du matériel des salles de spectacles:**

Le matériel (son, lumière et logistique) est mis à disposition dans un bon état de fonctionnement. L'utilisation par le contractant dudit matériel se fait obligatoirement en présence du régisseur et du sonorisateur-électricien de la Ville de Lyon.

A condition que les règles de sécurité soient respectées, les matériels mis à disposition ne pourront être déplacés par le contractant qu'après accord de l'agent compétent de la Ville. Ils sont remis à leur place initiale par le contractant à la fin de la manifestation.

HALL / ATRIUM

- Espace billetterie avec banque d'accueil fixe.
- Vestiaire possible, sous responsabilité de l'organisateur.

LA SALLE

- Parterre non gradiné de **243 places assises + 4 emplacements permanents pour fauteuils roulants**.
(voir plan de fauteuils en Annexe 1).
- La numérotation des places doit être respectée et la billetterie doit être réalisée selon cette numérotation.
- 4 emplacements obligatoires pour les fauteuils roulants sont prévus.
- La salle ne dispose pas d'espaces pour les buvettes ou la vente de produits.
- Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux (Salle ; scène ; loges et locaux techniques).

LES LOGES

- Situées à Cour, avec accès direct à la scène (coulisses Cour-Lointain).
- 3 loges collectives pouvant recevoir au maximum 16 personnes chacune, équipées d'un lavabo avec miroir, une douche et un WC.
- 3 tables, 3 coiffeuses, 8 chaises, 3 portants mobiles pour vestiaire.

LA SCENE

PLATEAU :

- **Capacité d'accueil : 50 personnes**, au-delà et dans la limite de 77 artistes le service des salles municipales condamnera les deux derniers rangs de la salle.
(au-delà une notice de sécurité sera à prévoir au moins 3 mois avant la manifestation pour avis de la Commission de Sécurité)
- sol béton, peint en noir mat, accès au parterre par escaliers à Cour/Jardin, accès direct loges/scène.
- Dimensions du plateau :
 - élévation sur parterre : 0.95m,
 - largeur 10.80m de mur à mur et 6.30m entre piliers,
 - profondeur 9.70m (de lointain à nez d'avant scène),
 - hauteur sous perche 9.90m,
- Cadre de scène 6.35m X 4.50m de haut,

TENTURES :

- Rideau d'avant scène motorisé (velours noir) à ouverture centrale, ouverture de 6.35m
- 1 plan de pendrillons en velours noir + 1 rideau de fond de scène,

PERCHES :

- Plafond technique sur scène, comportant 2 perches motorisées d'éclairage :
 - perche n°3 : située à 7.50m du nez de scène, longueur 9m, hauteur 4.80m, CMU 500Kg répartis, équipée de 6 lignes.
 - perche n°2 : située à 2.00m du nez de scène, longueur 8m, hauteur 4.80m, CMU 500Kg répartis, équipée de 6 lignes.
- Perche motorisée n°1 (en salle) à 1.70m du nez de scène, longueur 6m, hauteur 5.80m, CMU 500Kg répartis, équipée de 8 lignes.

PROJECTION :

- Un écran de projection sur enrouleur électrique Largeur 6.35m X Hauteur 4.90m
- 1 table de projection
(La salle n'est pas équipée de vidéoprojecteur)
- Distances de projection :
 - du point de projection : 10.50m de l'écran,
 - de la régie : 17.30m de l'écran,

ALIMENTATIONS DE PUISSANCE :

- 8 lignes lumières en avant scène côté Cour + 8 lignes en avant scène côté Jardin,
- Coffret lumière 400V triphasé +N +T 100A Face Jardin.
- Coffret son 400V triphasé +N +T 40A Face Jardin.

Attention : seuls les équipements aux normes munis des protections nécessaires en amont peuvent être raccordés sur ces coffrets.

LA REGIE

- Régie son & lumière ouverte, située en fond de Salle et en hauteur.
 - dimensions: L 3,80m x l 4,10m,
 - plan de travail L 3,80m x l 0,80m x H 0,75m

C'est le seul emplacement autorisé pour les régies son et lumière de tournée. Il est vivement conseillé aux organisateurs de s'assurer que les dimensions de leur matériel soient compatibles avec celles de ce local.

- La régie offre un pilotage complet de l'ensemble de nos équipements et installations scéniques.

EQUIPEMENTS DE SCENE :

Installé sur demande préalable (au moins 15j avant) :

- tapis de danse noir, sur toute la surface du plateau.

A disposition : (installation par les soins de l'organisateur, sous contrôle de nos régisseurs) :

- 3 praticables de type « Nivoflex », plancher bois teinté noir, de 2m x 1m, hauteur réglable de 0.20 à 1m,

EQUIPEMENTS SON :

- 1 console Soundcraft MFXi12, 12 voies, 3 auxiliaires,
- 2 Enceintes de diffusion en Façade NEXO PS15,
- 2 Enceintes de retours scène JBL,
- 2 microphones dynamiques Sennheiser e845 avec pince et câble XLR,
- 1 microphone HF main Sennheiser EW100,
- 3 pieds de micro perche
- 3 pieds de micro conférence
- 1 lecteur CD (format audio uniquement)
- Système intercom en réseau : 2 postes en régie, 1 poste sur scène,
- Attention : le pilotage de ces équipements est effectué uniquement par notre personnel.

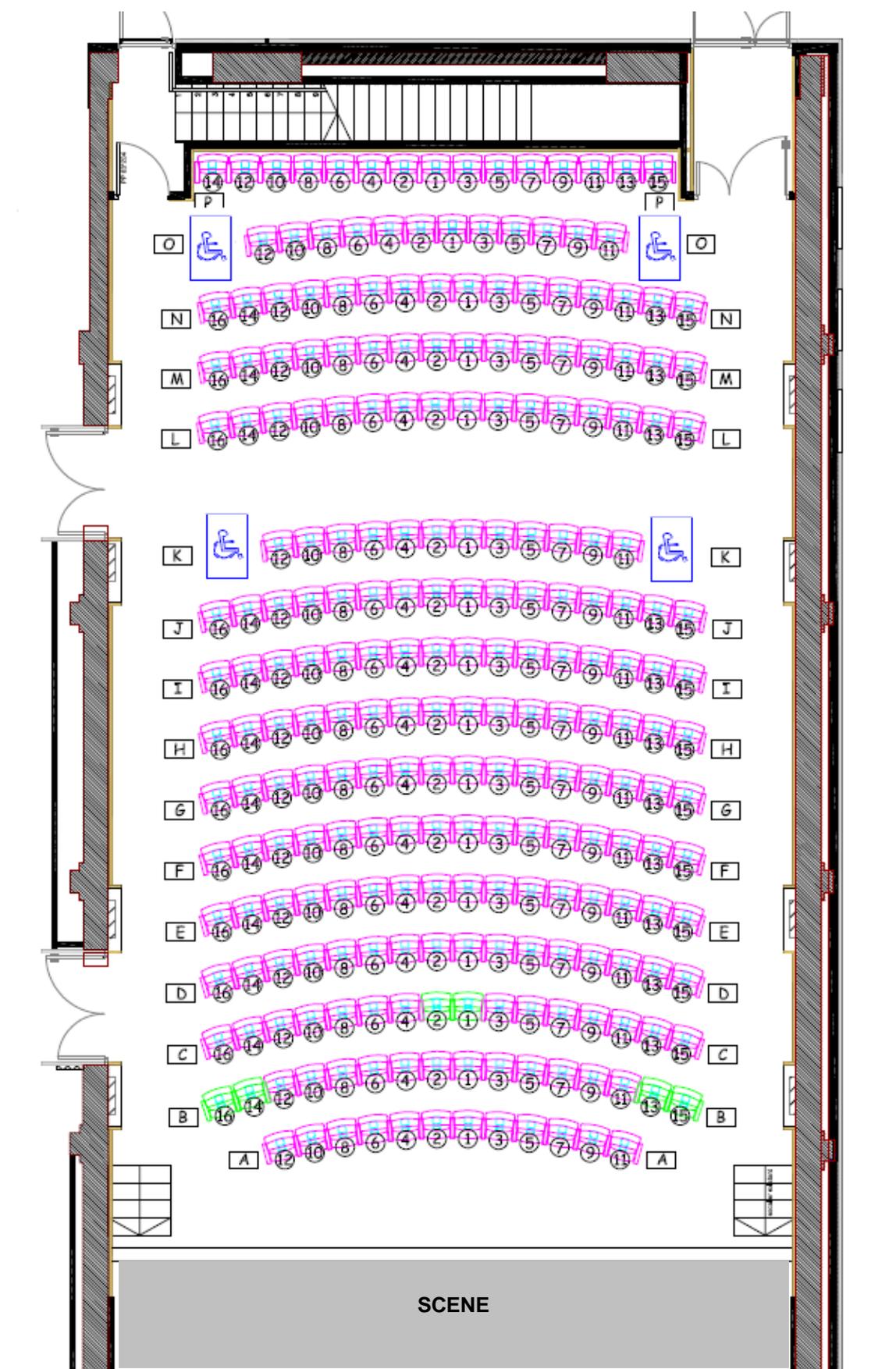
EQUIPEMENTS LUMIERE :

- Jeu d'orgues : pupitre Jester Zero 88, 24/48 circuits, DMX, avec télécommande.
- Télécommande Focus hand 3.
- Blocs de puissance : 24 gradateurs JULIAT Tivoli de 2.3 KW,
- 18 projecteurs PC 1KW ADB C101,
- 4 PAR 64,
- 2 découpes ETC750
- 4 projecteurs LED Starway Slimkolor 1810UHD

EQUIPEMENTS MOBILIERS :

- 4 tables 1mx0.60m
- 13 chaises
- 1 pupitre orateur
- Attention : les consommables adhésifs & gaffer, gélatines, etc... ne sont pas fournis.

ANNEXE 1 / PLAN DE FAUTEUILS de la Salle BARBARA - ESPACE E.TRIOLET



243 Fauteuils (dont 6 démontables : C1-C2 / B13-B14-B15-B16)
+ 4 emplacements permanents pour fauteuils roulants

